

# **DÉVELOPPEZ VOTRE PROJET AGRICOLE SUR LA MÉTROPOLE NANTAISE**

---

**Tout savoir sur l'Appel  
à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.)  
dédié aux installations agricoles  
sur le territoire de Nantes Métropole**

Plus d'infos sur [metropole.nantes.fr/agriculture](https://metropole.nantes.fr/agriculture)

## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (A.M.I.)

### L'AMI en 3 chiffres

Octobre 2018 :  
lancement de l'AMI

Près de 90 candidatures  
depuis 2018

Et déjà 9 installations

**Un appel à projets pour rapprocher les producteurs des consommateurs, lutter contre l'étalement urbain ou encore préserver la nature en ville, tout en développant l'emploi local.**

### C'EST QUOI ?

Depuis septembre 2018, Nantes Métropole lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour accompagner l'installation agricole sur son territoire.

Cette démarche permet de répondre aux objectifs du Projet Alimentaire Territorial tout en facilitant l'accompagnement de nouveaux porteurs de projets professionnels. Plus d'infos sur les objectifs du PAT sur [metropole.nantes.fr/alimentation](http://metropole.nantes.fr/alimentation)

### UN COLLECTIF D'ACTEURS POUR SOUTENIR LA CONDUITE DU PROJET

Nantes Métropole anime ce dispositif en collaboration avec les différents acteurs qui jouent tous un rôle dans l'accompagnement à l'installation agricole : Chambre d'Agriculture des Pays-de-la-Loire, GAB44, CAP44, CIAP, Terre de Liens, SAFER.

Tous proposent des accompagnements dans différents domaines afin de concrétiser les projets : solutions foncières, acquisition de compétences, découverte du monde agricole, dimensionnement projet, chiffrage financement, appui technico-économique, mise en pratique...



### C'EST POUR QUI ?

Cet AMI s'adresse à toute personne qui souhaite installer une entreprise agricole sur le territoire de Nantes Métropole.

Pour être éligibles, les candidats doivent impérativement :

- 1 viser une installation agricole professionnelle à titre principal à court terme
- 2 développer un projet agricole professionnel économiquement viable
- 3 s'engager dans une ou des productions alimentaires en agriculture biologique

**L'accompagnement proposé et les critères cités ci-dessus permettent de bénéficier d'une aide financière de la collectivité pouvant aller jusqu'à 15000 € maximum.**

## CANDIDATEZ EN UN CLIC OU PRESQUE !

# DÈS AUJOURD'HUI, DE NOUVEAUX SITES SONT PRÊTS À ACCUEILLIR VOS PROJETS AGRICOLES !

### JE M'INSCRIS

Je m'inscris en ligne via le formulaire de candidature :  
<https://metropole.nantes.fr/agriculture>

Je remplis tous les champs du formulaire en exposant mes motivations, la nature de mon projet, la surface dont j'ai besoin, où je souhaite m'installer...

Une offre d'accompagnement adaptée à mon projet m'est proposée par les différents partenaires impliqués si mon projet répond aux critères d'éligibilité.

### JE CONCRÉTISE

**Je prends contact avec les partenaires en fonction de mes besoins en accompagnement.**

Je suis accompagné-e avec des formations, des retours d'expériences, des visites terrains, des outils...

Je consolide mon modèle économique et je reste accompagné-e dans ma recherche de terres (foncier) et de bâti. La collectivité peut également m'en proposer selon les disponibilités.

### JE M'INSTALLE

Lorsque le site d'installation est trouvé, je continue d'être accompagné-e localement par la commune, la Métropole et ses partenaires à chaque étape de mon projet, jusqu'à l'installation.

### Bon à savoir :

Nantes Métropole mène des actions pour libérer du foncier dédié à l'installation sur le territoire.

De nouveaux sites sont régulièrement disponibles.

Une installation agricole prend du temps (1 à 3 ans).

Cela peut paraître long, mais c'est nécessaire pour s'assurer de la solidité du projet et de son ancrage territorial.



# UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE AUTOUR DE 4 MODULES

## DÉCOUVERTE DU MONDE AGRICOLE

**STAGE**  
VISITES DE TERRAIN  
GROUPES D'ÉCHANGES  
RÉUNION D'INFORMATION INDIVIDUELLE

## CHOIX DU FONCIER ET DES TERRITOIRES

IDENTIFICATION DES FRICHES  
PETITES ANNONCES ET FARM DATING  
CARTE INSTALLATION  
GROUPE DÉDIÉ À LA TRANSMISSION  
ET VISITE DE TERRAIN

## ACQUISITION DE COMPÉTENCES

PRÉ-ÉTUDE ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUE  
ÉTUDE DE MARCHÉ  
BUDGET PRÉVISIONNEL  
TRÉSORERIE  
PRIX DE REVIENT  
PARTAGE D'ACTIVITÉS  
SUIVI TECHNIQUE INDIVIDUEL

## CHOIX DU MODÈLE ÉCONOMIQUE

**GUIDE DE L'INSTALLATION**  
VAE - VALIDATION D'ACQUIS ET D'EXPÉRIENCES  
**FORMATION COURTE/LONGUE**  
STAGE PRATIQUE  
FORMATION DE L'IDÉE AU PROJET  
SOUTIEN DE CONSEILLERS TECHNIQUES  
(ENVIRONNEMENT, BÂTIMENT, ÉLEVAGE...)